

Journée de solidarité et de partage

Clémence Mezui et les communautés amies du Gabon au chevet des plus démunis

AJT
Libreville/Gabon

Vivres, kits scolaires, argent... ont constitué l'essentiel de la donation remise, samedi dernier, par Clémence Mezui et l'Union des communautés amies du Gabon, aux personnes économiquement faibles ou vivant avec un handicap physique.



Photo : R.H.A

Clémence Mezui remettant un carton au représentant de l'association des personnes handicapées

L'ESPLANADE du ministère de l'Économie (Arambo) a prêté son cadre, samedi dernier, à l'organisation de la première "journée de solidarité et de partage". Une initiative née de la rencontre entre l'Union des communautés amies du Gabon et Mme Clémence Mezui Meboulou, qui se veut être une «interpellation» de tous ceux qui vivent

sur le territoire Gabonais, à pratiquer l'altruisme. « Il s'agit tout simplement de mettre en pratique la parole de Dieu, qui dit que tu aimes ton prochain comme toi-même. Et aimer son prochain ce n'est pas le regarder sans voir, mais plutôt agir en sa faveur, surtout quand il a besoin de nous », a-t-elle

expliqué. Et le président de l'Union des communautés amies du Gabon, Philo Victor Nzolameso de renchérir : « La solidarité n'a pas de nationalité, ni de visage, ni de religion. » Il a illustré ses propos en rappelant une histoire triste, mais pleine de d'humanisme, qui avait vu un ressortissant



Photo : R.H.A

Vue de la donation.

togolais se noyer en voulant sauver une adolescente gabonaise. « Nous donnons donc un peu de nous, parfois au prix fort, à ce pays qui nous a acceptés et qui est devenu notre seconde patrie », a souligné M. Nzolameso. Ainsi, sous le sceau de la solidarité et du respect, les organisateurs ont offert des

vivres, des kits scolaires et de l'argent aux personnes démunies physiquement et matériellement. Au nombre desquels : les orphelins, les handicapés, les veuves, les prisonniers... Hormis cette aide matérielle et financière, la solidarité au cours de cette journée s'est également traduite par des

activités connexes comme l'inscription à des formations qualifiantes, notamment l'apprentissage de notions des petits métiers par le biais de l'ONG Sifos, et la présence de l'Institut national de transfusion sanguine qui a organisé une opération de collecte de sang. La Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) a, pour sa part, saisi cette occasion pour présenter des nouveaux produits « à ceux qui travaillent dans l'informel. » L'Onusida et la direction générale de la Prévention du sida étaient également là pour sensibiliser sur le VIH-sida et l'importance du dépistage. Pour un coup d'essai, ce fut un coup de maître. Car cette initiative que le président du comité d'organisation, M. Mathys, veut voir se perpétuer, a tenu ses promesses.

Transport terrestre

Le Syltég dit non à la nouvelle taxe de recouvrement sur le transport des matériaux de construction

LLIM
Libreville/Gabon

La mesure prise par la municipalité d'Owendo, jugée "injuste, contraignante et inacceptable" par les membres du Syndicat libre des transporteurs terrestres du Gabon, a fait l'objet d'un point de presse, vendredi dernier, au quartier Barracuda, de son président actif, Jean-Robert Menié.



Photo : L.LIM

Le président du syndicat des transporteurs terrestres du Gabon (Syltég), Jean-Robert Menié lors de sa déclaration.

« CETTE taxe ne nous est pas destinée, donc ne nous est pas imposable. Nous risquons d'être les vrais payeurs d'une dette qui n'est pas la nôtre. » Ainsi s'est exprimé le président du Syndicat libre des transporteurs terrestres du Gabon (Syltég), Jean-Robert Menié, suite au projet de recouvrement d'une taxe dite de chargement instaurée récemment par la mairie d'Owendo. Lors du point de presse qu'il a donné, vendredi au quartier Barracuda, sur l'un des trois sites concernés, Jean-Robert Menié a brandi l'avis déposé par les autorités municipales, datée du 23 octobre dernier, auprès des travailleurs du secteur du transport terrestre.

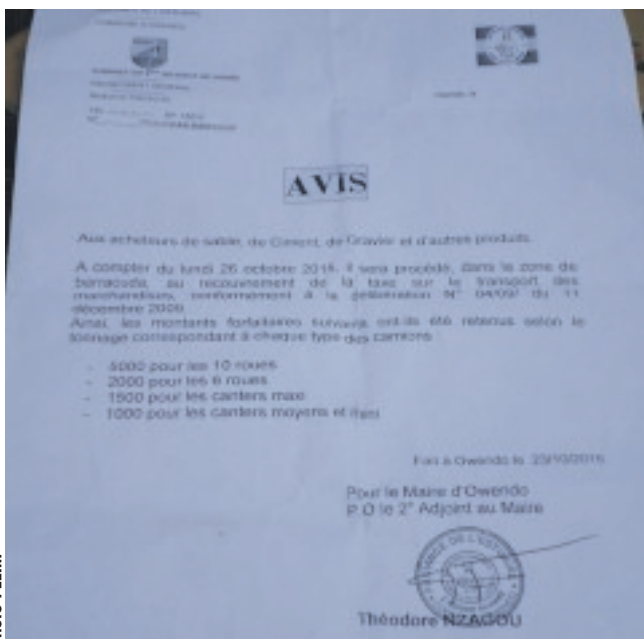


Photo : L.LIM

L'avis déposé par la mairie d'Owendo aux transporteurs de matériaux de construction.

A cet effet, le porte-voix des transporteurs n'a pas caché son étonnement face à une telle décision. Pour lui, la taxe dont il est question serait adressée aux acheteurs et non aux transporteurs de matériaux de construction (sable, gravier, ciment) essentiellement. Dès lors, « comment comprendre qu'une taxe qui ne nous est pas destinée, nous soit quand même prélevée pour que, par la suite, nous la retirions chez les acheteurs », a-t-il fulminé. Non sans indiquer que pour

le compte de cette année 2015, les membres de son syndicat se sont déjà acquittés du paiement des taxes initiales, telles que prévues par la loi. Notamment les taxes sur le transport des marchandises, sur la propriété, etc. qui s'élèvent à 160 000 francs. Jean-Robert Menié a donc fustigé une telle mesure qui,

selon lui, pourraient avoir de fortes incidences sur les différents portefeuilles des acheteurs et des vendeurs. « C'est un acte antisocial qui va à l'encontre de la politique du chef de l'Etat, dont le but est de défiscaliser les matériaux de construction, afin de permettre au plus grand nombre de réaliser individuellement son logement. Cette surtaxe

quotidienne est contraignante et asphyxiante », a-t-il lâché, visiblement remonté. D'où son appel à l'endroit

des autorités municipales d'Owendo, de suspendre cette "mesure impopulaire", afin que soit ramenée une

certaine sérénité dans le déroulement normal des activités des transporteurs "spoliés".

SAISISSEZ L'OCCASION
ACHETEZ VOTRE VOITURE NEUVE

A partir de 217.960 Fcfa/mois TTC**
du 2 Novembre au 16 Décembre 2015

<p>MITSUBISHI REXX 413 848 Fcfa par mois**</p> <p>15 000 000 Fcfa 16 000 000 Fcfa*</p>	<p>KIA RIO 253 827 Fcfa par mois**</p> <p>9 200 000 Fcfa 11 900 000 Fcfa*</p>
<p>KIA PICANTO 217 960 Fcfa par mois**</p> <p>7 900 000 Fcfa 9 900 000 Fcfa*</p>	

Offre valable du 2 Novembre au 16 Décembre 2015 sur l'ensemble des modèles MITSUBISHI et KIA
*Taux en vigueur. ** Possibilité de financement via ALIOS FINANCE GABON. Loyers TTC
Hors assurance / Hors frais de dossier - Taux d'intérêts 14 % ttc sur 48 mois.
Offres soumises à conditions

Garantie 3 ans
ou 100 000 Km



CFAO Motors Libreville :
Tél. : +241 01 74 10 39 / 05 18 25 85/87
Z.I. Oloumi B.P.: 2181 Libreville

CFAO Motors Port Gentil :
Tél. : +241 01 55 21 41/47
B.P.: 344 Port-Gentil

